

Lettres & Arts



■ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

■ Journées d'Immersion des lycéens Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Études spécialisées (en Master, puis en Doctorat en Arts de la scène et du spectacle vivant)
- Concours d'enseignement (PE, CPE), de la fonction publique d'État ou territoriale (catégorie A) et des écoles supérieures d'Art
- Création scénique
- Professions liées aux structures culturelles (chargé(e) de relations publiques, animation d'ateliers, journaliste culturel etc.)
- Métiers de la communication et des loisirs



LICENCE

Arts du Spectacle

CODE RNCP : 24471- Nombre de places disponibles : 80

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence « Arts du Spectacle » de l'UFR Lettres & Arts s'adresse aux étudiantes et aux étudiants désireux de suivre une formation dans les domaines des arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel.

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle, l'analyse des œuvres dramatiques, les politiques culturelles, ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes traditionnelles). Un intérêt particulier est porté sur la dramaturgie et l'écriture dramatique, l'histoire du théâtre, la création et la médiation jeune public. La confrontation des connaissances théoriques et des pratiques permet à l'étudiant d'aiguiser son regard et d'approfondir ses acquis et compétences sur l'environnement économique, social et politique des arts du spectacle. Les étudiantes et étudiants sont, par ailleurs, préparés à la gestion des projets culturels et artistiques et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants, des réseaux professionnels et partenariats.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La Licence « Arts du Spectacle » bénéficie du riche réseau professionnel culturel et artistique de la région et repose sur de nombreux partenariats. L'approche par compétences mise en œuvre dans les cours s'appuie sur de nombreux projets encadrés par les enseignants qui favorisent le travail de groupe. Sur le site d'Arras, la formation bénéficie de plusieurs salles réservées aux différentes pratiques artistiques. Cet équipement, rare dans une université, permet une initiation au jeu dramatique, au cirque, à l'art de la marionnette, à la danse, aux objets scéniques et à l'écriture de plateau.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent et aux étudiants en réorientation (après examen de leur dossier).

FORMATION CONTINUE : Le Master est accessible aux salarié(e)s ou demandeurs et ou demandeuses d'emploi.

Contact : fcu-fare@univ-artois.fr.

Elles et ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la licence via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte. Contact : fcu-pac@univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Université d'Artois
9 rue du Temple - BP 10665
62030 ARRAS CEDEX
Tél. +33 (0)3 21 60 37 00



Les informations relatives
à cette formation sont données
à titre indicatif et peuvent être modifiées



LES COMPÉTENCES ACQUISES

La licence « Arts du Spectacle » implique des savoir-faire relationnels (prise de parole, gestion d'un groupe, esprit curieux et ouvert) et organisationnels (autonomie et initiative).

Compétence 1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire

Compétence 2 : Conceptualiser une pratique

Compétence 3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel

Compétence 4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre

Compétence 5 : Construire son projet professionnel

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle, l'analyse des œuvres dramatiques, les politiques culturelles, ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes traditionnelles). Un intérêt particulier est porté sur la dramaturgie et l'écriture dramatique, l'histoire du théâtre, la création et la médiation jeune public.

Deux voies se dessinent à partir de la L2, avec mises en situations professionnelles :

- « Chantier-théâtre » : pour explorer le répertoire du théâtre jeune public, la création, la médiation pour la jeunesse et les questions de pédagogie (projet artistique en partenariat à l'école, atelier théâtre au collège et au lycée). Chaque année les étudiantes et étudiants interviennent en classe et les élèves de la circonscription Lens ASH se produisent à Culture Commune Scène Nationale du bassin minier.
- « Conduite de projets culturels » : pour l'élaboration de projets culturels et artistiques (création, production, recherche de partenariats, administration, diffusion, communication). Un événement construit par l'ensemble des étudiants voit le jour chaque année (festival, exposition, performance).

La licence, qui inclut des modules de diversification et d'aide à la réussite (technique d'expression, méthodologie, langues vivantes, culture générale, TICE, projet personnel), se clôt avec la conception et la présentation d'un projet artistique pensé, élaboré et défendu par l'étudiant(e).

LES POURSUITES D'ÉTUDES

L'université d'Artois propose un parcours complet Licence, Master et Doctorat en Arts du Spectacle.

Le **Master « Arts de la Scène et du Spectacle Vivant »** s'adresse aux étudiantes et aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances en esthétique et théories des arts du spectacle. La voie professionnelle aborde l'écriture et le management de projets culturels et artistiques, la recherche scientifique ou professionnelle, la recherche-crédation. Deux stages (25 semaines) dans une structure culturelle, une collectivité, auprès de créateurs scéniques ou encore l'alternance facilitent l'insertion dans la vie active.

Débouchés : *Professions du spectacle vivant ; chargé(e) de conception de projets culturels (établissements culturels, festivals, tiers lieux, associations, structures de l'ESS et de l'innovation sociale) ; production, programmation, diffusion, communication et médiation ; chargé(e) de mission (collectivité territoriale) ; intervenant ou intervenante dans le secteur artistique (milieu scolaire, domaine socioéducatif) ; formation de professionnel(le)s / professorat d'art dramatique ; métiers de la recherche.*

▪ **Master Lettres parcours « RIMES »** (métiers de la Recherche, de l'Ingénierie, des Médias et de l'Édition Scientifiques) de l'université d'Artois (ouverture en septembre 2026)

▪ La mention « **Muséologie, Muséo-expographie** » (label « **Euralens** »), forme des professionnels capables de concevoir et d'administrer des projets d'exposition (musées, lieux de patrimoine, collectivités, entreprises).

Débouchés : *musées, lieux du patrimoine, syndicats et communautés de communes, collectivités, entreprises (projets d'exposition) ; cabinets d'ingénierie culturelle, de muséographie, de scénographie.*

▪ Les étudiant(e)s issu(e)s du Master peuvent préparer un **Doctorat en Arts - Arts du spectacle** au sein du laboratoire « Textes et Cultures » EA 4028 (équipe « Praxis et esthétique des arts ») de l'Université d'Artois.

CONTACTS

UFR Lettres & Arts
Responsable de la formation
Françoise HEULOT-PETIT
francoise.heulotpetit@univ-artois.fr

Secrétariat pédagogique
Sylvie BACQUEVILLE
Tél. +33 (0)3 21 60 37 23
Pauline DELVIGNE
Tél. +33 (0)3 21 60 37 25
lettres@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés